

Le NOUVEL Economiste

Xavier Raufer - 17/03/16

"Braquages" : l'explosion camouflée

En 2015, les vols avec armes à feu ou couteau ("braquages"), connus et classés comme tels par l'Intérieur, ont été au nombre de 9 956 (27 par jour ; en gros un par heure), moins 13,7% sur 2014. Voilà ce que dit ce ministère. Une affirmation doublement contestable :

- Ce qui baisse, c'est sans doute plus ce que l'Intérieur définit comme un braquage, que le nombre réel de braquages vraiment commis sur le terrain,

- Il est malhonnête de taire la hausse simultanée des fort violents "braquages à domicile", + 20% en 2015, un millier au total. Tortures, viols, menaces de mort - ces *home-jacking* (en anglais) sont affreux pour leurs souvent fragiles victimes. Ajoutons-y l'explosion des séquestrations (+ 40% en 2015), souvent des braquages différés dans le temps.

Alors, diminution des braquages ? Ici, surgit vite une radicale contradiction avec le réel du terrain. Car les centaines de médias locaux (quotidiens, hebdomadaires, sites, etc.), que nous suivons au sujet des braquages, disent toujours plus souvent le contraire, et avec véhémence. Quelques exemples (février 2016) parmi bien d'autres - à disposition des officiels intéressés par le réel criminel.

Dernières Nouvelles d'Alsace (28/02) "Attaque de stations-services sur l'A4 et divers braquages survenus cette semaine",

Le Progrès (26/02) "Sept braquages en une semaine",

Républicain Lorrain (26/02) "Station Shell de l'aire de Keskastel... C'est le troisième braquage en trois jours dans le secteur",

L'Echo républicain (25/02) "Trois hommes cagoulés multiplient les braquages en Eure-et-Loir",

Toutes les Nouvelles (Versailles) (24/02) "Boulangeries, buralistes, supérettes... les braquages de petits commerces se multiplient"

78-Actu (22/02) "Les braquages de petits commerces se multiplient"

Le Dauphiné (14/02) "Le dixième braquage depuis fin décembre à Annecy",

Le Parisien (11/02) "Massy-Quincy-Athis : violents braquages chez trois commerçants",

Le Pays Briard (8/02) "Le magasin Super U cambriolé... après plusieurs braquages avec vol de recette",

Le Parisien (3/02) "Hauts-de Seine : cinq braquages en une journée",

Info-Yvelines (1/02) "Deux braquages le même soir".

Ces titres proviennent d'une base documentaire qui en ajoute chaque mois des dizaines d'autres - parfois des centaines. Contrairement aux assertions de l'Intérieur, les traumatisants "braquages de proximité" semblent ainsi plus nombreux, violents et diversifiés que par le passé :

- Les magasins déjà braqués (tabacs, etc.) le sont plus souvent encore,
- En métropole, la prédation gagne de nouveaux territoires jadis épargnés par les braqueurs,
- De nouveaux types de commerces sont ciblés par ces bandits,
- Les braquages commis par des mineurs explosent, signal qu'émerge une nouvelle génération criminelle,

Or la police et la justice dévaluent toujours plus ces vols à main armée (passibles de la cour d'assises) en "vols-violence avec armes" ou "violences en réunion avec la menace d'une arme" (simples délits). Niveau justice, un braquage entre au Parquet selon sa "nature d'affaire" (NATAF) ; mais à la sortie, sa "nature d'infraction" (NATIF) l'aura escamoté. Ce bonneteau fait statistiquement baisser des crimes qui, en fait, augmentent toujours.

Lisons *Le Courrier Picard* (17/02/2016). Yannis, Dieye et Siradji sont jugés pour un braquage, avec armes à feu pointées sur les victimes. Yannis a déjà été condamné dix fois ; les autres, quatre ou cinq fois. Aux Assises, ils risquent 20 ans de réclusion (*Code Pénal*, 311-1 " Le vol est puni de vingt ans de réclusion criminelle... lorsqu'il est commis... avec usage ou menace d'une arme"). Or - dévaluation judiciaire quotidienne dans les tribunaux-Taubira - ces bandits sont poursuivis pour un bénin "vol aggravé". Ainsi, combien de "braquages" en moins dans les statistiques de fin d'année ? Peut-être assez pour expliquer une baisse douteuse - sur laquelle nul grand média n'aura exercé son esprit critique.//